

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

AMENDEMENT

N ° AS507

présenté par

Mme Fiat, M. Ruffin, Mme Taurine, M. Bernalicis, Mme Rubin, Mme Ressiguier, M. Coquerel,
M. Ratenon, M. Quatennens, Mme Obono, M. Prud'homme, Mme Panot, M. Mélenchon,
M. Lachaud, M. Larive, M. Corbière et Mme Autain

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.